

# Sectes et « psycho-groupes » au Bade-Wurtemberg : situation, dangers potentiels, défis

*Extraits de l'intervention de Hans-Werner Carlhoff (Allemagne) lors de la Conférence de la FECRIS « Sectes destructives et Droits de l'homme », à Saint Petersburg les 15 et 16 mai 2009.*

*Hans-Werner Carlhoff est responsable du groupe interministériel de travail du Bade-Wurtemberg sur les questions de « sectes » et « psycho-groupes ».*

Depuis des années, le gouvernement de la région (Land) du Bade-Wurtemberg surveille l'implantation et l'activité de « sectes » et de « psycho-groupes » avec la même vigilance critique. Cette attitude s'est toujours manifestée de plus en plus clairement au cours des vingt dernières années au travers de documents variés, de déclarations officielles, mais aussi au parlement du Bade-Wurtemberg, et par des initiatives du Conseil Fédéral (Bundesrat), où 16 régions d'Allemagne (Bundesländer) sont représentées.

Des « sectes » et des « psycho-groupes » peuvent par leur action représenter un grave danger pour l'Etat et pour la société. Le gouvernement régional ne doit pas tolérer de sociétés parallèles ; les extrémistes ne doivent avoir aucune chance au Bade-Wurtemberg, et à l'avenir le gouvernement régional n'acceptera pas que la religion serve de couverture dans un but extrémiste.

## Données statistiques

Le Bade-Wurtemberg compte environ 11 millions d'habitants. Par son industrie et par sa recherche scientifique et technique, il fait partie d'une des régions économiques les plus puissantes d'Europe. Des sociétés renommées, riches en traditions, comme Porsche, Daimler, Bosch y ont leur origine et leur siège.

La population y est très dense, des personnes de différentes confessions y vivent paisiblement côte à côte. Il compte un fort pourcentage d'étrangers (11%), principalement du Sud, du Sud-est de l'Europe et de Turquie.

## ▮ Situation Constitutionnelle

La constitution de la République Fédérale d'Allemagne, la loi fondamentale, et la constitution de la région Bade-Wurtemberg stipulent que la vie sociale des gens de notre pays est fondée sur :

1. le respect des droits fondamentaux et des droits de l'homme,
2. le respect des lois en vigueur,
3. le respect de l'égalité des droits des femmes et des hommes,
4. le respect des convictions religieuses des citoyens.

L'action de l'Etat est requise si, du fait de « sectes » et de « psycho-groupes », la santé psychique, l'intégrité corporelle, la liberté des gens sont mises en péril.

En Allemagne, l'action gouvernementale est fortement déterminée par la prise de conscience historique des conséquences désastreuses que des structures extrémistes et anti-démocratiques et des idéologies peuvent provoquer. C'est pourquoi la défense de la constitution démocratique représente la plus haute priorité. Ceci peut aussi être la raison pour laquelle l'Etat et la société réagissent en prêtant une grande attention au développement et aux activités de « sectes » et de « psycho-groupes », spécialement quand il s'agit de la Scientologie.

## ▮ La situation au Bade-Wurtemberg vis-à-vis des « sectes » et des « psycho-groupes »

Depuis la fin des années 70 et le début des années 80 du siècle dernier, au Bade-Wurtemberg ainsi que dans d'autres régions de la RFA, de plus en plus de groupes apparaissent, qui, sous couvert de nouvelles religions et de mouvements idéologiques, s'efforcent de rendre les gens dépendants en les manipulant, souvent par des méthodes répressives et agressives mais subtiles. Ces phénomènes se font sentir partout en Europe, comme le démontrent différentes résolutions du Parlement européen.

Ces groupes et ces organisations ne sont pas des communautés religieuses traditionnelles isolées, mais des communautés ou nouveaux mouvements religieux et/ou idéologiques (pour certains actifs à l'échelle mondiale) et qui se définissent eux-mêmes comme tels (c'est à dire des créations pseudo-religieu-

ses), et un grand nombre de soi-disant « psycho-groupes ».

Depuis environ quinze ans, des groupes « missionnaires puissants » font l'objet d'« une veille ». Ils ont leur origine principalement dans l'environnement charismatique protestant nord-américain. Leur mission est accomplie en partie sans tenir compte des orientations culturelles concernant la foi et la société en Europe centrale. Parfois, les activités prosélytes de ces groupes deviennent fort agressives et militantes.[...] La désignation de groupes par les termes de « sectes » ou « psycho-groupes » est le résultat en partie de longues batailles judiciaires. Certains groupes ont protesté contre cette appellation devant le Tribunal constitutionnel fédéral, la plus haute juridiction de la RFA, comme étant anticonstitutionnelle parce qu'ils se sentaient discriminés et qu'ils se considèrent comme des religions. A cause de ces problèmes juridiques, le gouvernement du Bade-Wurtemberg ne publiera pas de liste des groupes concernés.

Le paysage de « sectes » et « psycho-groupes » est continuellement changeant. Beaucoup de ces groupes opèrent sous un camouflage ou comme sous-groupes. Les dénominations changent fréquemment. [...]

Certains groupes n'ont qu'une petite zone d'activité, assez locale. Mais dans beaucoup de cas, les groupes sont actifs dans toute l'Allemagne. La plupart des groupes ont tendance à s'étendre, et ils ont des branches dans toute l'Europe et en outre-mer. Beaucoup de groupes viennent de l'étranger, la plupart d'entre eux des USA où ils ont leur siège, et leurs cadres sont en partie des étrangers.

Les activités de la Scientologie et de ses centres de Dianétique fondés par L. Ron Hubbard, sont spécialement problématiques.

La Scientologie est le leader incontesté du marché dans le domaine des « sectes », comme étant une organisation essentiellement politique et commerciale, qui agit sous le masque d'une communauté religieuse, et qui, dès lors, prétend user du droit de liberté religieuse, telle que garantie par notre constitution.

Sans aucun doute, le Bade-Wurtemberg est une cible de propagande intense des scientologues commandés dans la plupart des cas, à partir du centre de la Scientologie aux USA.

Depuis 12 ans, la Scientologie est mise en observation par le Bureau régional de protection de la Constitution. Cette surveillance a eu un effet considérable,

mettant en lumière l'action en partie conspiratrice de cette organisation. Elle a montré clairement qu'il y a des preuves de tentatives de la Scientologie dirigées contre l'ordre fondamentalement libéral et démocratique de notre Etat.

Au Bade-Wurtemberg, la Scientologie dispose d'un de ses points d'appui les plus importants en Allemagne, et d'un réseau très dense d'organisations (« églises » et « missions »). La sous-organisation « Commission pour les atteintes aux droits de l'homme par la psychiatrie » (KVPM) est représentée à Stuttgart et à Karlsruhe. Au Bade-Wurtemberg, en particulier, l'association commerciale « World Institute of Scientology Enterprises » (WISE) se doit de promouvoir les enseignements en matière de commerce et de politique du fondateur de la Scientologie, Hubbard. Avec sa campagne « Des jeunes pour les droits de l'homme », la Scientologie veut exploiter l'idéalisme de la jeunesse. De même avec les cours de rattrapage « Applied Scholastics », la Scientologie entre en contact avec les enfants et les adolescents. De plus en plus de jeunes gens sont introduits en Scientologie par leurs parents qui en sont adhérents depuis bien des années. [...]

## La compétence de l'Etat pour la défense contre les dangers provoqués par les « sectes », « les psycho-groupes », la Scientologie

L'Etat n'est pas habilité à transmettre à des particuliers des informations qui évalueraient des communautés religieuses et idéologiques. Si néanmoins il existe ne serait-ce que des soupçons de dangerosité d'un psycho-groupe, d'un groupe néo-religieux et/ou idéologique pour les individus, l'Etat peut intervenir. Il dispose en effet dans ce cas de moyens acceptables tels que l'information du public. Il y a notamment risque de conflit si les positions d'une association sur l'homme et la société sont fondamentalement contraires aux valeurs de la constitution démocratique.

L'Etat a donc compétence à défendre ses citoyens contre les dangers causés par les « sectes » et « psycho-groupes » comme la Scientologie. Peu importe que ces groupes soient des communautés religieuses ou idéologiques, ou prétendent seulement être une « église ». L'Etat ne doit cependant pas répandre des informations diffamatoires, discriminatoires ou fausses sur une communau-

té religieuse ou idéologique : il doit exister des preuves justifiant les critiques des pouvoirs publics.

## Groupe de travail interministériel sur les questions relatives aux « sectes » et aux « psycho-groupes ».

Par une décision du 21 juin 1993, le gouvernement du Bade-Wurtemberg a déjà formé un groupe de travail permanent sur les questions de « sectes » et « psycho-groupes ». Ce groupe de travail a pour tâche d'informer l'Etat et la société sur l'activité des « sectes » et de « psycho-groupes », et d'avertir si nécessaire. Je suis à la tête de ce groupe depuis sa fondation.

Les membres permanents de ce groupe de travail sont les ministères de l'Intérieur, de la Culture, de la Justice, de l'Economie et des Affaires sociales, chacun déléguant un représentant qui est responsable de la coordination des activités ayant trait à ce domaine. Les ministères d'Etat, des Finances et de la Science sont informés. Le ministère responsable pour le groupe de travail est le ministère des Affaires culturelles. [...]

Il y a des formations pour enseignants (importants relais d'opinions), des temps d'information dans les écoles et sur le temps de travail avec les jeunes au sujet des « sectes » et des « psycho-groupes ». De plus, des séances avec la police, la justice, les acteurs économiques, les associations de parents, d'enseignants et les services sociaux sont organisées, où en particulier l'information sur la Scientologie est centrale. Je pourrais en dire plus sur la prévention, spécialement dans l'éducation, mais cela nécessiterait un autre exposé.

## Offres faites aux personnes concernées et à leurs proches au Bade-Wurtemberg

Les victimes de « sectes » et de « psycho-groupes » n'ont souvent aucun moyen financier pour payer consultations et thérapies ou même des frais d'avocats, du fait qu'elles ont transféré leurs avoirs au groupe. Ainsi des étrangelements financiers déterminent souvent la situation d'ex-membres, mais aussi de leurs proches.

Pour cette raison, les pouvoirs publics, l'aide sociale, l'assurance chômage, etc., sont parfois obligés de prendre en charge les dettes d'anciens membres de « sectes ».

Pendant les années 2000-2003, une institution privée existait au Bade-Wurtemberg, le « Odenwälder Wohnhof ». Dans cette institution, des gens qui avaient été spoliés financièrement et professionnellement par des « sectes » et des « psycho-groupes » pouvaient vivre pour un temps. L'institution était soutenue par la Région et par le Ministère fédéral de la Famille ainsi que par une fondation privée. Le temps passé à Wohnhof était employé à des thérapies et à préparer la personne à une réinsertion professionnelle. Depuis 2004 les soins en ambulatoire sont préférés.

L'association familiale d'aide et de soutien face aux nouveaux mouvements religieux et idéologiques du Bade-Wurtemberg (EBIS) prend en charge principalement les proches des membres de ces mouvements et ceux qui veulent quitter un groupe. Cette association ne reçoit aucune subvention publique.

Les églises protestante et catholique aussi ont des institutions spécialisées et peuvent donner information et conseil sur les questions de « sectes » et de « psycho-groupes ».

Notre région soutient le Bureau de consultation pour les victimes de l'occultisme (Office de consultations para-psychologique) à Freiburg, avec 98.000 €, et l'Action pour l'information éducative (Aktion Bildungsinformation, ABI) à Stuttgart dotée de plus de 120.000 €. Les deux institutions s'occupent de prévention, d'information et de conseil, et ABI donne aussi des conseils juridiques.

## Conclusions et perspectives

L'Etat doit réagir devant les provocations délibérées de la part de groupes d'individus, si, comme c'est le cas de la Scientologie, ils mènent leurs campagnes de propagande, tout en se parant de leur soi-disant caractère religieux. Il est sage de ne pas réagir à cette propagande très intense par de véhémentes contre-attaques. En dépit de la menace évidente de fanatisme et extrémisme, la communication et le dialogue sont importants.

Pourtant les groupes en cause doivent être conscients de ce qu'ils peuvent

être tenus responsables de leurs actions. Il peut aussi devenir nécessaire que l'Etat applique des mesures légales pour prévenir les dangers des « sectes » et des « psycho-groupes ».

La confrontation au pluralisme moderne des religions n'en est qu'à son début, et marquera certainement ce 21<sup>e</sup> siècle. Les tendances syncrétistes vont s'accroître. Tant que des « sectes », « psycho-groupes » et associations semblables ainsi que des groupes occulto-satanistes s'opposent par leurs actions effectives aux libertés fondamentales des individus et interfèrent de manière très subtile et presque conspiratrice dans les droits de l'homme, cela menacera la paix sociale et l'existence de l'ordre démocratique de la société. Dans ce domaine, l'Etat a une responsabilité particulière. Le citoyen demande la transparence de l'information et la protection contre l'exploitation et les pratiques criminelles. Et les jeunes ont besoin de perspectives claires et de réponses crédibles . Ce sont les bases qui peuvent protéger contre les manipulations pseudo-religieuses et les « sectes » destructrices.

*Texte traduit de l'allemand. Document original consultable sur le site [www.fecris.org](http://www.fecris.org)*

